

ÉDITORIAL

La monarchie marocaine au cœur du combat contre le Covid-19

Charles Saint-Prot
Directeur de l'OEG

Sur le plan géopolitique, la crise sanitaire due au virus chinois du Covid-19 va avoir des répercussions énormes, avec en premier lieu la fin de l'illusion ultralibérale. Elle marque également le retour du politique sur le stupide primat de l'économie. Elle souligne enfin la supériorité de la monarchie sur les systèmes soumis aux aléas de l'élection et aux lobbies de toute sorte. C'est pourquoi, le Maroc s'en sort mieux que d'autres.

La fin de l'idéologie ultralibérale

D'abord, cela remet en cause de nombreux mythes de la pensée unique : la fable de la mondialisation heureuse, ce libéralisme absolu qu'on nous a présenté comme inéluctable au motif qu'il aurait triomphé du système communiste – ce qui est naturellement une blague car le communisme s'est effondré tout seul en URSS mais il subsiste en Chine où il s'accommode fort bien du libéralisme.

Ensuite, on revient surtout à la réalité, à savoir que c'est l'État seul qui protège, l'État seul qui garantit les services publics, l'État seul qui peut faire face aux graves crises. La fin des idéologies mondial-libérales, dont le mythe européiste, marque donc le retour de l'État-nation d'un nouveau paysage géopolitique. La crise due au Covid-19 a été traitée par l'Asie, en Chine, au Japon à Singapour, à Taiwan et en Corée du Sud. Ces pays ont fait face à la crise avec beaucoup d'efficacité, alors que dans les pays de l'Union européenne et aux États-Unis, a prévalu l'incertitude et la pagaille. Il est notable que certains pays du Sud, se sont mieux tirés d'affaire que d'autres du Nord. L'OMS vient de déclarer que la Tunisie sortira sans trop de dégâts de la crise épidémique. Le Maroc est aussi un cas très intéressant.

Le Maroc s'en sort mieux

Face au Covid-19, le Maroc a fait preuve de deux qualités dont pourraient s'inspirer les pays occidentaux: d'abord la capacité à produire de quoi subvenir aux besoins vitaux ; ensuite, celle de réunir un large consensus national pour mobiliser ses forces vives et les canaliser dans le but de juguler une menace.

Le Royaume est à l'avant-garde pour endiguer le Coronavirus, notamment en mettant en place un système de confinement très strict et en mobilisant des ressources médicales, financières (création d'un Fonds spécial pour la gestion de la pandémie) et humaines pour protéger ses citoyens. La stratégie marocaine a été saluée au niveau international, non seulement pour l'efficacité de sa mise en œuvre, mais aussi pour l'implication de toutes les institutions et les composantes de la société marocaine. Au lieu de s'en remettre à des commandes parfois incertaines à l'étranger, l'État marocain a mobilisé l'industrie textile locale pour produire des millions de masques par jour. Autre effet positif de l'effort national, les masques ont pu être distribués rapidement et en grands nombres dans les services médicaux, les pharmacies, les commerces de proximité, les supermarchés et les grandes surfaces, grâce à la mobilisation des réseaux logistiques de la grande consommation y compris dans les villages reculés ou les zones montagneuses.



L'exception marocaine

Surtout, le Maroc s'en sort mieux parce qu'il y a une autorité claire, la monarchie qui réunit l'indispensable consensus – c'est-à-dire le consentement profond, l'adhésion de l'ensemble d'une population vivant dans un cadre déterminé à un type de pouvoir – qui assure la légitimité d'un État.

C'est précisément à la réalité nationale que ne cesse de renvoyer le roi Mohammed VI, et cela est bien naturel puisqu'il en est le dépositaire. Parce qu'il « ne s'agit pas de refaire le monde, mais juste de faire évoluer son pays vers de meilleurs horizons sans pour autant le détruire et le plonger dans l'inconnu », l'essentiel consiste à continuer à construire une nation moderne et à devenir un pays émergent, tout en s'appuyant sur ses fondamentaux.

Il s'agit de faire en sorte que l'époque de la modernisation ne soit pas celle des aventures sans lendemain. Qui, mieux que la monarchie peut concilier cette double exigence ? Qui, mieux que le roi peut penser une stratégie à long terme, reposant sur une vision cohérente ? Il y a donc une incontestable exception marocaine qui est, sans aucun doute, due à la vision prospective et stratégique de la monarchie. Dans sa sagesse, le peuple marocain sait combien la monarchie est une condition de l'unité nationale, du respect des intérêts du Maroc sur la scène internationale et des progrès du pays. Et si l'exception marocaine résidait tout simplement dans le fait que, là où d'autres s'agitent en tous sens, tâtonnent ou sont frappés d'une sorte de paralysie cadavérique, le Maroc poursuit son évolution dans la stabilité ? Il est clair que cette exception porte un nom, celui d'une monarchie qui n'est pas limitée à l'instant et n'a pas comme unique champ de vision les échéances électorales et les petits calculs politiques. Au contraire, elle s'inscrit dans le temps long, c'est pourquoi elle peut planifier et voir loin.

Comme y invitait Charles de Gaulle, il faut considérer l'histoire comme une science pure dans le respect du passé commun, contestant toute interprétation dogmatique, idéologique ou partielle qui conduirait au dénigrement des longs siècles de la formation de la nation, laquelle est naturellement l'objet essentiel d'un droit gouvernement. Selon la grande philosophe Simone Weil, la nation est porteuse d'un humanisme car l'homme est société et non un individu sans feu ni lieu : « la nation seule [...] joue le rôle qui constitue par excellence la mission de la collectivité à l'égard de l'être humain, à savoir assurer à travers le présent une liaison entre le passé et l'avenir. En ce sens, on peut dire que c'est la seule collectivité qui existe dans l'univers actuel ».

Suite de l'éditorial

Face à l'idéologie, que le Général appelait l'« *attrait séculaire de l'a priori, de l'absolu, du dogmatisme* », il y a la réalité nationale et le lien indéfectible entre l'indépendance de la nation et la souveraineté de l'État, d'une part, et la dignité de l'homme, d'autre part. Voilà très exactement l'objectif de la monarchie moderne et visionnaire illustrée par Mohammed VI. Au grand dam des idéologues et des cercles gauchistes, le Maroc offre l'image d'une monarchie moderne. Alors que les régimes républicains s'assoupissent, plus ou moins tranquillement, dans une torpeur mortifère, le Royaume se caractérise par une institution nationale, populaire et dynamique. Quand ailleurs ne règne que la léthargie, le Maroc est véritablement une nation en marche

En conclusion, la conséquence géopolitique la plus éclatante de la crise du Covid-19 est le retour du primat du politique sur l'économie. Or, le retour du politique, c'est très précisément le retour au réel, la fin des idéologies mortifères. Cela signifie le retour de l'État-nation. Mais tous les systèmes politiques ne se valent pas. Il y a les professionnels et les néophytes qui découvrent le politique et tâtonnent. Nous devons tirer les leçons de ces temps de crise aigüe. Il faut bien réaffirmer la suprématie de la monarchie parce qu'elle est par excellence l'État national. La monarchie est supérieure aux régimes liés aux groupes de pression (les lobbies), aux brigues infâmes et aux intrigues vulgaires, à l'opinion toujours fluctuante. Oui, plus que jamais il faut un roi !.

PUBLICATIONS

- Jean-Marie Heydt, [Mohammed VI](#), éd. Favre (Lausanne), visionner l'entretien vidéo en cliquant sur l'image.



- Frédéric Rouvillois, [Les fidèles](#), 2020, Éd. Pierre-Guillaume de Roux.
- Charles Saint-Prot, [L'État-nation face à l'Europe des tribus](#), 2017, Éd. du Cerf.
- Charles Saint-Prot et Zeina el Tibi, [Mohammed VI ou la monarchie visionnaire](#), 2019, Éd. du Cerf.
- Zeina el Tibi, *La condition de la femme musulmane*, Éd. du Cerf, à paraître en octobre 2020.
- Islam and the West, Royal Institute for Inter-Faith Studies, Amman, 2020, avec une contribution de Charles Saint-Prot : *Ignorance fuels Islamophobia*.
- 1999-2019 : vingt ans de réformes politiques, juridiques et institutionnelles sous le Règne de S.M. le Roi Mohammed VI, éditions de la REMALD, partenaire de LexisNexis, Rabat, 2020, avec les contributions de Christophe Boutin, Frédéric Rouvillois, Charles Saint-Prot.



L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique.

Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à Paris, un bureau à Beyrouth pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, ainsi que des correspondants sur les cinq continents.

- Directeur général : Dr Charles Saint-Prot
- Présidente déléguée : Dr Zeina el Tibi
- Direction des programmes : Professeur Christophe Boutin
- Président du Conseil scientifique : Professeur Jean-Yves de Cara
- Direction des études : Professeurs Thierry Rambaud et Frédéric Rouvillois
- Secrétaire général : Ronan Wanlin
- Communication : Layla Muller

Siège de l'OEG : 42 avenue Montaigne, 75008 Paris (France).

Secrétariat : du lundi au vendredi de 09h00 à 18h30.

Tél : + 33 (0) 1 77 72 64 27 et 28 / Fax : + 33 (0) 1 77 72 64 29

Courriel : etudesgeo@yahoo.com

Site : etudes-geopolitiques.com

Directrice de la publication : Dr Zeina el Tibi

ISSN : 2106-5187

Membres du conseil scientifique de l'OEG :

Professeur Ahmed Bouachik

Professeur à l'université Mohammed V de Rabat et à l'ENA du Maroc

Professeur Christophe Boutin

Professeur agrégé des universités

Professeur Jean-Yves de Cara

Professeur à la Faculté de droit Paris Descartes

Doyen Michel de Guillenchmidt

Avocat, professeur (ém.) à la Faculté de droit Paris Descartes

Professeur Jean-Marie Heydt

Universitaire, expert au Conseil de l'Europe (Suisse)

Dr François-Bernard Huyghe

Docteur en science politique (HDR), enseignant à l'École de guerre économique

Professeur Edmond Jouve

Professeur émérite des Universités

Doyen Oussama Nabil Ali

Professeur à l'université al Azhar du Caire

Professeur Pierre Pascallon

Professeur agrégé des Universités à l'université de Clermont-Ferrand

Doyen Jean-François Poli

Avocat, professeur à l'université de Corse

Professeur Thierry Rambaud

Professeur agrégé des universités

Professeur Frédéric Rouvillois

Professeur à l'université Paris Descartes

Professeur Michel Ruimy

Économiste, professeur à Sciences Po et à l'ESCP-Europe

Dr Charles Saint-Prot

Docteur en science politique (HDR), géopolitologue

Professeur Jamal el Shalabi

Professeur agrégé en sciences politiques à l'Université Hachémite de Zarka (Jordanie)

Dr Jamal Sanad Al Suwaidi

Directeur général Emirates Center for Strategic Studies and Research (ECSSR) d'Abou Dhabi

Dr Zeina el Tibi

Docteur en droit public, essayiste

Doyen Christian Vallar

Professeur agrégé des universités, doyen de la faculté de droit et de science politique de Nice

Professeur Henri Védie

Économiste, professeur émérite au Groupe HEC

Le virus des Routes de la soie...

Professeur Jean-Yves de Cara

Les routes de la soie sont cruelles. Voies de commerce et d'échanges, elles peuvent apporter la maladie et la mort. Plongeant leurs origines dans l'histoire, elles sont renouvelées par « l'initiative » des nouvelles routes de la soie, dite *Belt and Road Initiative*, lancée par Xi Jinping en 2013. Le « rêve chinois » du nouveau Président masque l'ambition planétaire d'un nouvel Empire du Milieu, née du ressentiment propre au socialisme.

De ces nouvelles routes de la soie, le Coronavirus forme le dernier avatar. Tout est dit et rien n'est compris de la crise sanitaire mondiale qui suscite une méfiance soudaine envers la Chine. Le Président Trump affirme disposer de preuves que le virus provient d'un laboratoire de Wuhan. Il pourrait imposer à la Chine de nouvelles taxes douanières punitives. Pour sa part, le Secrétaire d'État Mike Pompeo déclare ne pas savoir précisément où a démarré la pandémie : l'institut de virologie de Wuhan, un marché aux animaux ou même un autre endroit ; puis il affirme que cela a bien commencé dans ce laboratoire par accident ou de façon intentionnelle. Il est vrai que les effets de l'épidémie sur l'économie américaine apparaissent redoutables alors qu'a débuté la campagne électorale et que sont déplorés plus de 66 000 morts pour 1 135 000 cas dépassant le seuil symbolique des 58 000 soldats tombés lors de la guerre du Viêt Nam. Dans les autres pays, les origines du mal éveillent la perplexité. Au Royaume Uni, dans un premier temps, M. Dominic Raab exerçant la fonction de Premier ministre par intérim, promet de ne pas politiser la crise du coronavirus, qui requiert une évaluation scientifique. Puis, il hausse le ton : ce ne sera pas « *business as usual* » car il y a des questions difficiles à poser à l'Etat communiste sur le secret qui entoure la diffusion du virus et la façon dont il aurait pu être stoppé plus tôt. Reprenant ses fonctions, le Premier ministre n'hésite pas à déclarer que « *la Chine ment constamment* ».

Sur le continent européen, l'atermoiement domine. Madame Merkel appelle la Chine à faire preuve de transparence sur la genèse du virus. Le Président français exprime des doutes sur la stratégie de la Chine et confie au *Financial Times* « *il y a manifestement des choses qui se sont passées qu'on ne sait pas* ». Dès le mois de décembre, l'ambassadeur de France en Chine aurait alerté les autorités par des informations alarmantes qui ont été négligées, alors même que le Chef de l'Etat français évoque un état de guerre. Lorsque le site officiel de l'ambassade de Chine publie des critiques désobligeantes sur la gestion de la crise en France par opposition à l'efficacité chinoise, le Quai d'Orsay se borne à convoquer l'ambassadeur de Chine pour lui faire savoir que ces propos « *ne sont pas conformes à la qualité de la relation bilatérale entre les deux pays* ». Les responsables de l'Union européenne (UE) et notamment le Haut représentant pour les affaires étrangères, considèrent naïvement qu'il ne faut pas alimenter la controverse, mais maintenir une relation positive avec la Chine.

L'affaire dénote un esprit de dissimulation voire une duplicité de la part de la Chine. Déconcertées, les puissances occidentales ont réagi avec désordre et avec un certain embarras. En apparence, les nouvelles routes de la soie attestent le ralliement du dernier grand pays communiste au libre-échange et au multilatéralisme. Avec son successeur, réservé sur le multilatéralisme, s'ouvre une période de confrontation commerciale avec la Chine. À la faveur de la pandémie et des réactions qu'elle suscite, d'aucuns y voient une nouvelle guerre froide.

En effet, l'initiative de Xi Jinping met en œuvre une triple stratégie terrestre, maritime et financière. La liaison ferroviaire entre la Chine et l'Europe s'accompagne du développement d'infrastructures considérables. Les routes ouvertes en mer de Chine, dans l'Océan Indien et le long des côtes africaines offrent à la Chine des points d'appui stratégiques autant qu'une influence économique. Enfin, la Chine s'est attachée à accroître sa participation financière dans l'économie des Etats occidentaux. Au moment où la crise sanitaire s'étend, la Chine signe un accord commercial partiel avec le Président Trump et s'appête à conclure un accord sur les investissements avec l'Europe.



Cela s'ajoute à la dépendance manifeste de l'Europe au commerce chinois. En 20 ans la Chine s'est hissée au premier rang des exportateurs dans le monde avec 13 % du total des exportations mondiales. Cela porte en particulier sur les produits manufacturés mais l'épidémie a mis en lumière la grave dépendance de l'Europe envers l'industrie pharmaceutique chinoise, pour les médicaments génériques mais aussi les ingrédients pharmaceutiques actifs dont la Chine assure 33 % des ventes en Europe. Cette dépendance porte aussi sur les composants dans divers secteurs industriels tels l'électronique et l'automobile.

La crise sanitaire sort l'Europe de sa torpeur. Au sommet de Bruxelles en 2019 puis un an plus tard, le Président français déclare que « *le temps de la naïveté est terminé* ». La Commission européenne évoque un ajustement de la politique de l'UE envers la Chine, considérée désormais comme « *un partenaire, concurrent stratégique et rival systémique* ». Celle-ci a su tirer avantage des divisions des États membres, de la bureaucratie et du juridisme européens. Face à ses ambitions, il y aurait lieu de renforcer les règles relatives aux investissements chinois, d'amender les règles de concurrence pour faciliter les fusions entre groupes européens, de protéger les champions industriels nationaux. Certains États membres de l'UE résisteront-ils à l'attraction chinoise, même à l'heure où la sécurité sanitaire de l'Europe a été mise en cause ? Déjà treize États d'Europe centrale et orientale se sont ralliés à l'initiative des nouvelles routes et l'Italie, l'Espagne, la Belgique entre autres ont bénéficié d'une aide spectaculaire de la Chine à l'occasion de l'épidémie. La « *diplomatie des masques* » n'est pas désintéressée, elle est un acte politique qui ne trompe personne. La responsabilité de la Chine est avérée dans la pandémie. Peut-elle être sanctionnée ? Le système multilatéral est ébranlé. L'activisme chinois y comble le retrait progressif des États-Unis. Sans doute, lors de l'épidémie Ebola, l'ONU a pu considérer qu'une urgence sanitaire peut constituer une menace à la paix. Le veto au Conseil de sécurité et les nombreux États acquis par les investissements massifs et la protection politique de la Chine lient toute décision à son assentiment. La complaisance de l'OMS et de son directeur général envers le défaut de transparence des autorités chinoises dans la crise du Covid-19 illustre l'influence que la Chine a acquise dans les institutions spécialisées. La déshérence de l'OMC n'en fait pas le cadre propice à un règlement commercial des conséquences de la pandémie.

La crise favorise la permanence de l'Etat nation. Des compensations financières, des taxes douanières spéciales sur les importations chinoises, des procédures judiciaires internes peuvent être imaginées. Aux Etats-Unis, l'Etat du Missouri poursuit la Chine pour mauvaise gestion de la crise et contre un principe bien établi en droit international, une proposition de loi a été déposée pour lever l'immunité de l'Etat chinois. En Europe est évoquée la défense de la « *souveraineté sanitaire* » qui n'existe pas davantage que la souveraineté européenne. En revanche, la souveraineté des Etats demeure au cœur des relations internationales : elle leur impose de mettre un terme à leur dépendance à l'égard de la Chine, à ne pas renoncer à leurs compétences dans un monde dangereux à l'équilibre précaire. Ce que Talleyrand entendait par chaos qu'il s'efforçait de tenir à l'écart de l'Europe et de la France, c'était moins le déclin de l'équilibre des puissances que la décadence de l'autorité de l'Etat.

Dettes africaines : réfléchir à son propre modèle de développement

Professeur Michel Ruimy
ESCP Europe et Sciences PO Paris

Le séisme planétaire actuel risque d'emporter les plus faibles. Ceci est vrai des êtres humains, des entreprises, mais aussi des États, notamment africains dont le préjudice économique, sanitaire et social risque d'être considérable. Déjà, les flux d'investissements se sont réduits comme une peau de chagrin et le prix des matières premières a fortement chuté. Le nombre de pays considérés à « haut risque » s'est ainsi accru et la crise sanitaire les a rapprochés du précipice.

Face à cette situation, le G20 - où siège la Chine, l'un des principaux et des plus intransigeants créanciers de l'Afrique - a opté pour une suspension partielle du service de la dette pour les pays africains à bas revenus (14 milliards USD sur un total de 32 milliards). Il a privilégié la suspension du service de la dette à l'annulation de la dette au motif qu'elle était plus immédiate. La durée de cette décision a été toutefois réduite à son strict minimum (fin 2020), le remboursement des intérêts étant échelonné sur trois ans, moyennant un léger surcoût pour compenser ce retard.

Bien que cette suspension provisoire du service de la dette soit une grande avancée diplomatique - c'est la première fois depuis des décennies que des pays du Club de Paris et d'autres décident ensemble d'une telle mesure -, ce montant est une goutte d'eau dans l'océan des besoins des pays africains. Une étude de la CNUCED, publiée fin mars, estime les besoins des pays du Sud à 2 500 milliards de dollars. L'Union africaine (UA), quant à elle, a calculé que le continent aurait besoin au minimum de 200 milliards de dollars pour faire face à la pandémie du coronavirus et à ses conséquences. Le montant concerné par le moratoire ne représente que 7 % des besoins ! La réponse du G20 est donc dérisoire et loin d'être à la hauteur de la situation.

Dans les circonstances exceptionnelles actuelles, le moratoire, quelle que soit sa durée, n'est pas la solution appropriée car le remboursement différé est une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête des États africains. À circonstances exceptionnelles, il faut des décisions exceptionnelles. Dans le cas présent, seule l'annulation de la dette publique de l'Afrique représenterait une réponse à la hauteur des énormes défis auxquels le continent est confronté.

La grande majorité des pays africains ont connu, ces dix dernières années, une croissance rapide, attirant de nouveaux créanciers publics (Chine, Inde, Brésil...) mais également privés qui jusqu'alors boudaient la dette publique de ces pays, échaudés par la grande crise d'endettement du début des années 1980 et les épisodes de défaut partiel. Le montant total de la dette publique des États d'Afrique subsaharienne, qui a doublé en 10 ans, s'élève aujourd'hui à 365 milliards de dollars avec toutefois de grandes différences d'un pays à l'autre. Sur ce montant, 145 milliards sont dus à la Chine, et près de la moitié à des créanciers privés étrangers en particulier, aux acteurs du *shadow banking* comme BlackRock, le premier gestionnaire d'actifs au monde. Une dette complexe bien compliquée à annuler. Seule une procédure incluant l'ensemble des créanciers pourrait réellement desserrer l'étau sur les pays africains.

Ceci suppose que Pékin sorte de l'opacité de ses relations financières avec le continent, où sa prétendue « générosité » se traduit massivement par des prêts. Alors que le président Xi Jinping revendique pour son pays un statut de grande puissance, il est temps pour lui d'assumer ses responsabilités à l'égard de l'Afrique. Si la Chine veut consolider son image, elle doit accepter ce que les pays riches ont fini par admettre : annuler des dettes africaines. Or, jusqu'à présent, Pékin n'annule pas les dettes des pays africains en détresse : il lui arrive de les « oublier » provisoirement contre la souscription de nouveaux prêts dont les taux d'intérêt sont supérieurs à ceux de la Banque mondiale. Dans cette perspective, les autres États créanciers craignent que les dettes qu'ils effacent ne bénéficient indirectement à la Chine.



Pourtant, cette annulation est amplement justifiée et légitime pour plusieurs raisons. D'abord à cause de l'urgence de mobiliser d'importantes ressources financières pour sauver des milliers voire des millions de vies et faire face aux conséquences économiques et sociales de la pandémie. Ensuite, au regard du faible pourcentage qu'elle représente par rapport aux plans adoptés par les divers pays du G20. La dette africaine représente, par exemple, un peu moins de 17 % du plan de riposte des États-Unis (2 200 milliards USD) et le service de la dette, estimé à quelque 50 milliards USD en 2020, à 2,3 % du plan américain.

Une fois de plus, l'Afrique risque de réaliser qu'elle ne peut compter sur la communauté internationale pour voler à son secours. C'est pourquoi, cette période de bouleversement mondial doit être propice à une profonde introspection des dirigeants africains. Faut-il continuer dans les voies suivies jusque-là ou bien faut-il un changement radical de cap ? Faut-il laisser les acteurs extérieurs - pays et institutions - continuer à dicter les politiques de développement de l'Afrique ou bien faut-il que celle-ci ait enfin le courage et la lucidité de prendre son destin en main, comme l'y invite le Roi du Maroc ? Ainsi, au-delà des changements majeurs à court terme dans les orientations et le financement des politiques publiques, l'Afrique doit surtout engager une réflexion approfondie et sans complaisance sur la voie à suivre pour sortir de l'impasse. Pour cela, il lui faudra tenir compte de deux éléments :

- Le premier est de comprendre que la crise sanitaire a sonné le glas du capitalisme financier tel que nous l'avons connu, comme déjà la crise financière de 2008 avait sonné le glas du fondamentalisme de marché. Partout dans le monde, on constate un certain retour de l'État dans la gestion des affaires. C'est pourquoi l'Afrique doit avoir le courage de rompre avec les politiques libérales préconisées par la Banque mondiale, le FMI ou encore l'Organisation mondiale du commerce.
- La deuxième condition est que dirigeants et décideurs africains doivent comprendre enfin que le temps est venu pour l'Afrique de réfléchir, par elle-même, à son propre modèle de développement et mettre fin à l'acceptation de ceux conçus de l'extérieur pour elle et qui l'ont menée au bord du gouffre. Comme, au Maroc, il y a 20 ans, lorsque Mohammed VI avait initié une vision d'avenir pour son pays.